

Communiqué de presse

BEAUHARNOIS MODERNISE SES AVIS PUBLICS POUR UNE INFORMATION PLUS CLAIRE ET ACCESSIBLE

Beauharnois, le 1er septembre 2026 - La Ville de Beauharnois franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses communications avec la refonte complète de ses avis publics. Plus visuels, mieux structurés et rédigés dans un souci de clarté, les nouveaux avis ont été conçus afin de permettre aux citoyennes et citoyens de repérer rapidement l'information qui les concerne et de mieux comprendre les différentes démarches municipales.

Les avis publics jouent un rôle important dans la vie démocratique municipale. Modification réglementaire, consultation publique, entrée en vigueur d'un règlement, demande de dérogation, vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes : ils permettent à la population d'être informée de nombreuses décisions et procédures qui peuvent avoir une incidence sur la communauté.

Or, en raison des exigences légales qui les encadrent, ces documents peuvent parfois être denses et comporter un vocabulaire administratif ou juridique moins familier pour le grand public.

C'est dans cette optique que la Ville a entrepris de revoir leur présentation afin de **faciliter l'accès à l'information, sans compromettre la rigueur et les obligations légales qui entourent leur publication.**

COMPRENDRE L'ESSENTIEL EN UN COUP D'ŒIL

La nouvelle présentation mise notamment sur une hiérarchie plus claire de l'information, une mise en page épurée et une meilleure identification des éléments importants.

L'objectif est simple : lorsqu'un citoyen consulte un avis public, il devrait pouvoir comprendre rapidement **de quoi il est question, s'il est concerné, quelles sont les dates importantes à retenir et, lorsqu'une action est requise, ce qu'il doit faire.**

Communiqué de presse

Lorsque la nature de l'avis le permet, des éléments de vulgarisation viennent également faciliter la compréhension de certaines procédures municipales, tout en conservant les renseignements officiels nécessaires.

Cette nouvelle approche s'inscrit dans une volonté plus large de la Ville de rendre ses communications toujours plus conviviales et accessibles.

« Une administration municipale transparente, ce n'est pas seulement une administration qui rend l'information disponible : c'est aussi une administration qui fait l'effort de la rendre compréhensible. Avec cette nouvelle façon de présenter nos avis publics, nous souhaitons que les citoyens puissent trouver plus facilement l'information qui les concerne et mieux comprendre les différentes étapes de la vie municipale », souligne le maire de Beauharnois, Alain Dubuc.

RAPPROCHER L'INFORMATION MUNICIPALE DES CITOYENS

Cette refonte s'ajoute aux différentes initiatives déployées par la Ville au cours des dernières années afin de moderniser ses outils de communication et de faciliter l'accès aux services et à l'information municipale.

La Ville souhaite ainsi faire évoluer des documents traditionnellement très administratifs vers des outils d'information plus faciles à consulter, tout en respectant pleinement le cadre légal applicable aux avis publics.

Les nouveaux modèles seront dorénavant utilisés progressivement pour les différents avis publiés par la Ville de Beauharnois. Les citoyens peuvent consulter les avis publics en vigueur sur le site Web de la Ville au www.ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics.

----- 30 -----

Source :
Service des communications et technologies de l'information
Ville de Beauharnois